

SAINT-THURIEN, le 17 mars 2023

## CONVOCAATION

Madame, Monsieur,

J'ai l'honneur de vous faire connaître que le Conseil Municipal se réunira à la Mairie de SAINT-THURIEN le

**Mercredi 29 mars 2023 à 18 h.30**

Ordre du jour :

- 1°) Comptes de gestion 2022,
- 2°) Comptes administratifs 2022,
- 3°) Affectation du résultat 2022,
- 4°) Examen des demandes de subvention 2023,
- 5°) Forfait scolaire communal école Diwan,
- 6°) Fixation des taux d'imposition 2023,
- 7°) Budget primitif 2023,
- 8°) Cuisinier cantine scolaire – modification du temps de travail,
- 9°) Aménagement de la Rue de Quimperlé – demande de subvention au titre du produit des amendes de police,
- 10°) Boisement d'une parcelle à Croshuel – demande de subvention auprès du Conseil Départemental du Finistère dans le cadre du dispositif « Plan arbres »,
- 11°) Géoréférencement des réseaux d'éclairage public – convention,
- 12°) PLUi – Droit de Préemption Urbain (DPU) – délégation au Maire,
- 13°) Soutien aux populations victimes des séismes en Turquie et Syrie,
- 14°) Quart d'heure de libre expression.

Comptant sur votre présence, je vous prie de croire, Madame, Monsieur, en l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

Le Maire,  
Christine KERDRAON.

---

### Séance du 29 mars 2023

L'an deux mil vingt-trois, le vingt-neuf mars à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal légalement convoqué le dix-sept mars, s'est réuni à la Mairie sous la présidence de Madame Christine KERDRAON, Maire.

Étaient présents : Françoise GOLIES, Nicolas LE NAOUR, Fabienne LE GALL, Michel CHARPENTIER, Flore MEFORT, Stéphanie NOUAILLE-DEGORCE, Cédric JAULNEAU, Francine TAMIC, Stéphane POIRIER, Laurent MINTEC, Elodie PEINTUREAU et Guillaume LOUVET.

Absents excusés : Bruno JAFFRE (a donné pouvoir à Christine KERDRAON).

Secrétaire de séance : Guillaume LOUVET.

Secrétaire auxiliaire : Hélène THIEC.

Le compte-rendu du Conseil Municipal du 23 janvier 2023 est approuvé à l'unanimité.

## Délibération du Conseil Municipal

\*\*\*\*\*

20230211

### Objet : Aménagement de la Rue de Quimperlé Demande de subvention

Madame le Maire rappelle la délibération du conseil municipal du 23 janvier 2023 approuvant le projet d'aménagement de la Rue de Quimperlé dans l'agglomération de SAINT-THURIEN établi par le cabinet de géomètres CIT basé à QUIMPER en concertation avec le Conseil Départemental. Le coût des travaux est estimé à 159 211 € HT.

Par cette même délibération, le Conseil Municipal autorisait le Maire à solliciter une aide financière au titre de la DETR mais aussi auprès du Conseil Départemental au titre du Volet 2 du Pacte Finistère 2030 et de Quimperlé Communauté au titre du fonds de concours pour les aménagements cyclables.

Le Maire informe le Conseil Municipal que ces travaux peuvent être également éligibles au dispositif « Fonds Départemental de Sécurité Routière ». Elle propose au Conseil Municipal de modifier le plan de financement comme suit :

- Coût des travaux HT		159 211 €
- Subventions sollicitées :		127 358 €
o Etat (DETR)	43 477 €	
o Conseil Départemental	40 000 €	
o Quimperlé Communauté (Fds concours)	23 881 €	
o Fonds Départemental de Sécurité Routière	20 000 €	
- Autofinancement		31 853 €

**Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, par 13 voix « pour » et une voix « contre » :**

- **approuve le plan de financement proposé et autorise le Maire à solliciter une aide financière :**
  - o **auprès du Conseil Départemental au titre du Fonds Départemental de Sécurité Routière (produit des amendes de police) à hauteur de 20 000 €.**

Fait à SAINT-THURIEN, le 31 mars 2023  
Le Maire,



Christine KERDRAON.